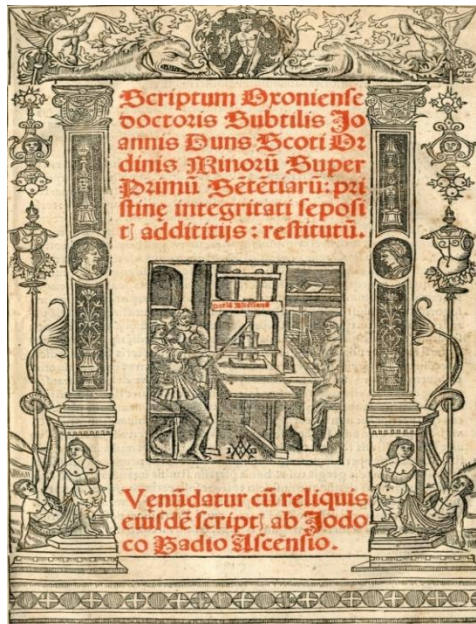


LES INCUNABLES

*Revue congolaise des sciences de l'information
et de la communication*



LES INCUNABLES

*Revue congolaise des sciences de l'information
et de la communication*

ISSN 2414-4290

N°04 - décembre 2019

LES INCUNABLES

Revue congolaise des sciences de l'information et de la communication

Université Marien Ngouabi

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

Parcours Des Sciences et Techniques de la Communication

BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Directeur de publication :

Jean-Félix MAKOSSO, Maître de conférences, CAMES

Rédacteur en chef :

Dr François BIYELE, Maître-Assistant, CAMES

Comité scientifique :

Abolou Camille Roger, Université Bouake, Nguimbi Marcel, Université Marien Ngouabi, Kiyindou Alain, Université Bordeaux Montaigne, Damome Etienne, Université Bordeaux Montaigne, N'goran Poame Léa, Université Bouake, Chaudiron Stephane, Université Lille 3, Nanga Adjaffi Angéline, Université Houphouet Boigny, Coutant Alexandre, Université Besançon, Mombo Alain Michel, Université Marien Ngouabi, Tsokini Dieudonné, Université Marien Ngouabi, Nsonssissa Auguste, Université Marien Ngouabi, Ntetani Lucien, ESG Paris, Ngassaki Basile Marius, Université Marien Ngouabi, Ngamoundsika Edouard, Université Marien Ngouabi, Toa Agnini Jules, Université Houphouet Boigny, Gakosso Jean-Claude, Université Marien Ngouabi, Miyouna Ludovic Robert, Université Marien Ngouabi, Boudimbu Bienvenu, Université Marien Ngouabi.

Comité de lecture :

Theodora Milly, Georges Madiba, Kouango Elie Roger, Ossombo Yombo Remy, Nganga Elie Sosthène, Moussavou Ferdinand, Locko Arsene, Ismael de Broux Koffi, Jean-Baptiste Boulingui, Thomas Atenga.

Comité de rédaction :

Passi-Bibene, Biyéle François, Ngoma Benjamin, Bossoto Idriss Antonin, Boudimbu Bienvenu, Makosso Jean-Félix, Ndeke Jonas, Ngoma Seraphin, Ngatse Lili Stephanie, Dimix Nicole Laure Theodora, Locko Davy.

ISSN 2414-4290

Couverture : Photo Josse Bade 1519

Conception maquette et mise en pages : *Nkanakwono*

SOMMAIRE

BIBENE Passi

La régulation de la publicité en République du Congo 9

DJEBI Kahou Albert

Enjeux des médias sociaux dans le débat politique en Côte d'Ivoire :
une approche de la démocratie participative dans l'espace public nu-
mérique 25

GOHI LOU GOBOU Bien-Aimée

Stratégie de sensibilisation pour une éducation scolaire de la jeune
fille en Afrique Francophone subsaharienne : le cas de la commune
d'Abidjan en Côte D'Ivoire 41

LOUMBOUZI Didier Arcade / NKIE-MONGO Clèves Méfiance

Police brutality and new technologies in the United States of America
..... 57

NDEKE Jonas Charles

La logique d'exclusion dans le traitement de l'actualité de *Télé-Congo*
et *DRTV* à travers la provenance des sources d'images (Congo–Braz-
zaville) 69

VARIA

ANTSUE Jean Bruno

La représentation identitaire du métis dans l'œuvre romanesque de
Henri Lopes 85

BOKOTIABATO MOKOGNA Zéphirin

The world of conflicts in Chinua Achebe's *Arrow of God* 103

DIALLO Asséta

Description des anthroponymes individuels Peuls 121

DIOMANDE Saty Dorcas

Des écritures de la violence à l'écriture de la violence non-violente
dans l'œuvre de Nathalie Sarraute 139

EPOUNDA Mexan Serge

Distribution of characters in Chinua Achebe's *No longer at ease* 155

GANKAMA Laurent

Des perspectives émancipatoires de la discussion rationnelle et leur intérêt pour la femme 169

GO-DZO MAKAMBO Guelord

Les enjeux du superlatif dans le discours publicitaire des sociétés congolaises de téléphonie mobile MTN et AIRTEL 185

KADJA Sanhou Francis / BONY Yao Charles

L'interculturalité langagière dans l'espace urbain : l'exemple de *la route*, pièce théâtrale de Wole Soyinka 201

KOUASSI Konan Stanislas / TÉLÉ Zérégbé / KOFFI Hamanys Broux De Ismael

Enjeux et défis de la documentation des langues ivoiriennes 225

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul

Marques de l'interlocuteur et valeurs interlocutoires dans des prises de parole d'apprenants 241

MATONGO NKOUKA Anicet Odilon

La théâtralité dans le couper-décaler congolais 257

N'CHO Rachel

La guerre des femmes de Zadi Bottey Zaourou : une guerre du genre dans le labyrinthe du repositionnement social pour l'égalité et le développement durable 285

N'DOULI Guy Blaise

Focalisation contrastive et variation de l'ordre des mots en kituba (h10b) et en civili (h12) 301

NDOUNIA Amen Krishna

Des états de conscience à la translation des formes de gouvernement : causes d'instabilité sociopolitique et le devenir d'une conscience citoyenne au Congo 321

NGANGA Elie Sosthène

Représentations de la féminité, sexualité et violences sexistes dans les sketches populaires de la République Démocratique du Congo 347

NIANGUI GOMA Lucien

Les Téké de Mfoa (NCUNA) des courtiers obligés dans la prise de possession territoriale du Congo-français par les européens (XVI^e-XIX^e siècles) 361

NOGBOU Ebisseli Hyacinthe

Crise identitaire en Afrique, une fabrique de l'Etat post colonial 391

NSOUKINA MAMBOUENI Andriana Riccy

Treizième femme dans *Moi, veuve de l'empire* de Sony LABOU TANSI 403

SABLE GNAHOUA Jean-Jacques

Religion and materialism in african drama : the case study of Wole Soyinka's *the trials of brother jero* 417

MARQUES DE L'INTERLOCUTEUR ET VALEURS INTERLOCUTOIRES DANS DES PRISES DE PAROLE D'APPRENANTS

Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU

Université Marien Ngouabi

loussakoumounou.univc@gmail.com

Résumé : *Indices de base d'évocation du système d'adresse dans la situation de communication, les marques linguistiques de l'interlocution permettent de poser l'interlocuteur en vis-à-vis dans le processus interactionnel de l'acte de parole. Le destinataire est identifié grâce à l'emploi de ces marques formelles de l'interlocution non prédicative dotées de valeurs déictiques cotextuelles. Les prises de parole d'apprenants ont permis de mettre en lumière (par l'Analyse Conversationnelle) les critères de connectivité cotextuelle rattachés au contexte d'emploi des marques d'adresse et à la situation de communication. L'univers de l'interlocution bâti sur la référence situationnelle présente dans le contexte de l'étude une multifonctionnalité qu'on peut échelonner en termes de caractère générique et d'enallages des indices cotextuels, de cotextualité du déictique de la pluralité formelle et de valeur déictique interlocutoire des déterminants/pronoms possessifs.*

Mots-clés : *Interlocuteur, valeurs interlocutoire, prise de parole d'apprenants, déictique cotextuel, référence situationnelle.*

Abstract : *basic Indices of evocation of the address system in the situation of communication, the linguistic marks of the interlocutor make it possible to pose the interlocutor vis-à-vis in the interactional process of the act of speech. The addressee is identified by the use of these formal non-predictive interlocutory marks with cotextual deictic values. The learners' speeches made it possible to highlight (through conversational analysis) the criteria of cotextual connectivity linked to the context of the use of address marks and the situation of communication. In the context of the study, the universe of the interlocutor built on the situational reference presents a multifunctionality that can be staggered in terms of generic character and enallages of the cotextual indices, the cotextuality of the deictic of the formal plurality and the interlocutory deictic value of the possessive determinants/pronouns.*

Keywords : *Interlocutor, interlocutory values, learner speaking, cotextual deictic, situational reference.*

Introduction

L'interlocution organise le jeu de communication en tant qu'échange oral ou écrit¹ entre un sujet parlant ou écrivant, qui produit un énoncé destiné à un autre sujet, le récepteur. Selon C. Kerbrat-Orecchioni (1990), l'acte de communication linguistique est une « transmission de l'information ». Communiquer, dit-elle, c'est effectivement « faire savoir, mettre l'interlocuteur en possession de connaissances dont il ne disposait pas auparavant » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 11-12). C'est dire, en réalité, que l'acte communicatif implique un échange d'informations au sujet de quelque chose. Le locuteur et l'interlocuteur sont ainsi placés dans un circuit d'échange, car ils participent tous deux à l'acte énonciatif. R. Jakobson (2003, p. 176) notifie qu'un message émis par le destinataire « doit être perçu adéquatement par le receveur », qu'il est « codé par son émetteur et demande à être décodé par son destinataire » et qu'enfin « le message (M) et le code sous-jacent (C) sont tous deux des supports de communication linguistique ».

Le destinataire est posé comme cible de l'acte de parole. Les marqueurs de l'interlocution : des éléments linguistiques qui organisent les échanges de parole de la chaîne discursive. Le jeu s'organise entre la première et la deuxième personne grammaticale. Mais l'inscription dans l'interlocution obéit des critères de connectivité cotextuelle plus ou moins complexes, observables par l'analyse linguistique.

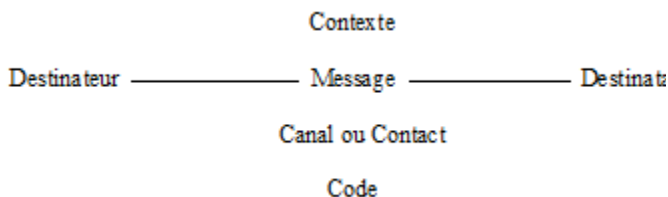
L'objet de cette étude est de mettre en lumière les valeurs déictiques cotextuelles des indices de l'interlocution non prédicativée à travers cinq points d'élucidation : le denotatum situationnel de l'indice « tu », le caractère générique de « tu » les enallages des indices cotextuels, la cotextualité du déictique « vous » et la valeur déictique interlocutoire des déterminants/ pronoms possessifs.

Nous nous appuyons sur l'Analyse Conversationnelle s'intéressant au fonctionnement des conversations et faisant partie du vaste champ de l'interactionnisme ou de la linguistique de l'interaction (Kerbrat-Orecchioni, 1991). Le modèle communicationnel de R. Jakobson Est dans le contexte de l'étude légèrement aménagé.

¹ Nous n'allons pas évoquer ici la communication gestuelle.

1. Contexte linguistique d'étude

Le système de l'interlocution est inséparable de la notion de communication et trouve sa représentation physique dans le cadre du schéma de la communication. Aussi, nous allons nous inspirer largement du modèle communicationnel primaire de R. Jakobson (cité par J. Dubois *et al.*, 2002, p. 96), « schéma hexafonctionnel » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 20), qui se présente ainsi qu'il suit² :



Modélisation 1 : Schéma communicationnel de R. Jakobson

Dans ce premier modèle communicationnel, nous distinguons explicitement le destinataire, le destinataire, le contexte, le message, le canal et le code. Il convient donc de clarifier ces différents concepts usités en communication linguistique. En effet, le destinataire est celui qui envoie le message ou celui qui parle. Le destinataire, quant à lui, est celui qui reçoit le message ou encore celui à qui s'adresse le locuteur. Fondé sur les données communes à l'émetteur et au récepteur, le contexte situationnel englobe tout ce qui est extérieur du langage et tout ce qui fait partie de la situation de communication.

En outre, le message³ désigne une « séquence de signaux » qu'un émetteur transmet à un récepteur par l'intermédiaire d'un canal : le message est donc le contenu de l'information. Le canal⁴, lui, sert de « support physique » à la transmission du message ; c'est le moyen utilisé, le moyen par lequel une

² Il est évident que ce modèle de base a été critiqué et dépassé. Mais, nous préférons revenir à cette source de conceptualisation de la linguistique énonciative dans le contexte pragmatolinguistique de cette étude.

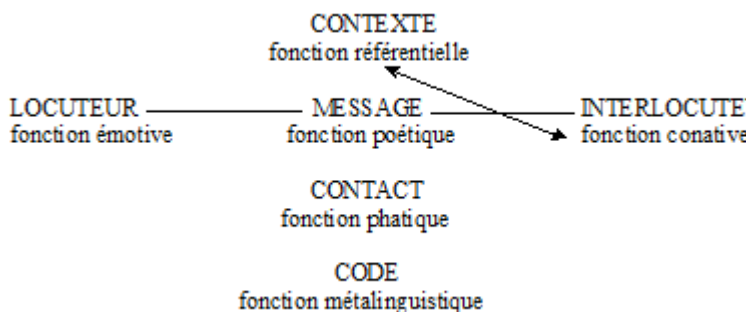
³ Nous nous inscrivons en faux contre l'idée de Roman Jakobson qui pense que la communication linguistique fonctionne toujours de façon parfaite. La communication peut effectivement connaître des perturbations dues au bruit et entraîner une mauvaise perception du message.

⁴ A l'écrit, le canal est constitué du papier et du stylographe (canal graphique) tandis qu'à l'oral, il est sonore et composé de la voix (canal sonore) et même de « l'air » (Bresson, cité par R. Gobbe, 1980, p. 28). Mais, le canal peut aussi être constitué de geste (canal gestuel). Par ailleurs, le contact est perçu comme un « canal physique » et une « connexion psychologique » entre locuteur et interlocuteur ; ce contact permet aux deux protagonistes d'établir et de maintenir la communication.

information est transmise ou reçue. Enfin, le code est un « système de signaux » (signes ou symboles) destiné à représenter et à transmettre l'information entre l'émetteur et le récepteur : le code est donc la langue utilisée.

Pour résumer ces différents paramètres de la communication, nous dirons dans la perspective de A. Martinet (1975, p. 62) que nous avons ici le destinataire (locuteur), qui transmet un message à son destinataire (interlocuteur ou 'allocutaire' dans un contexte énonciatif inspiré de la linguistique pragmatique). Le message est transmis grâce à l'existence du code partagé par les deux participants qui, pour qu'il y ait transmission d'informations, doivent obligatoirement entrer en contact, l'ensemble s'inscrivant dans un contexte donné.

Le modèle communicationnel de R. Jakobson est composé de six facteurs déterminant également six fonctions du langage. Autrement dit, à chaque paramètre ou facteur de la communication correspond une fonction du langage. Et notre étude s'inscrit dans le cadre de la fonction conative, celle centrée le destinataire ou interlocuteur et de la fonction référentielle du message portant sur le contexte ou le référent. Nous excluons tant soit peu les quatre autres fonctions : la fonction émotive (message centré sur le destinataire), la fonction poétique (message portant sur le message lui-même), la fonction phatique (message visant à établir un contact), la fonction métalinguistique (message portant sur le code). Tenant compte des fonctions du langage, nous pouvons reproduire et contextualiser le schéma communicationnel de R. Jakobson en apportant quelques aménagements au schéma proposé par É. Bédard et J. Maurais (1983, p. 310), comme il suit⁵ :



Modélisation 2 : Schéma communicationnel contextualisé

⁵ Il convient de préciser que tous les paramètres cités forment un système, de sorte que l'absence d'un seul entraîne le dysfonctionnement de tout le schéma communicationnel.

L'acte de communication linguistique est ainsi un phénomène très complexe, car il met en jeu plusieurs facteurs et implications cotextuelles. Dans la communication, le locuteur vise avant tout l'intercompréhension vérifiable par « la praxis » (G. Mounin, 1975, p. 19). Ensuite, tout locuteur est un destinataire potentiel et tout destinataire est un locuteur en puissance, étant donné l'alternance des rôles entre les deux dans le système de l'interlocution mis en place.

Les données de la recherche proviennent des enquêtes RLE 2012, (Recherche sur le Langage dans l'Enseignement) dans le cadre de la constitution de la Base de données de l'axe 1 (Recherche sur les lectures d'apprenants) du Groupe de Recherche en Sciences du Langage et Didactique des langues (GRESLA-DL) – ENS/Université Marien Ngouabi.

Nous adoptons comme approche théorique l'Analyse du Discours, du fait que nous considérons ces produits oraux et écrits comme des unités transphrastiques et l'Analyse du Discours comme un domaine englobant à l'intérieur de la Linguistique, lequel étudie les règles régissant la production des suites de phrases structurées, en faisant le pont avec tout ce qui touche à l'énonciation. Notre analyse sur ces discours sera sous-tendue par les contributions scientifiques apportées à la Linguistique par l'Analyse Conversationnelle.

L'Analyse Conversationnelle s'intéresse au fonctionnement des conversations et fait partie du vaste champ de l'interactionnisme ou de la linguistique de l'interaction. En effet, la linguistique de l'interaction étudie, dans une perspective fondamentalement dialogale ou dialogique (Kerbrat-Orecchioni, 1991, p. 11)⁶, le fonctionnement des interactions verbales et l'organisation séquentielle « des tours de parole » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 7). Il convient de préciser qu'on appelle « interaction verbale » tout échange oral entre au moins deux personnes : le terme « interaction » se fonde sur « l'idée d'une communication intentionnelle » entre les participants à la communication et le terme « verbal » renvoie à « l'échange de paroles » (Kerbrat-Orecchioni, 1990).

Abordant la notion d'interaction verbale, A. Blanchet (1991, p. 64) spécifie que l'interaction verbale est « l'ensemble des actions qui sont échangées au cours d'un dialogue » et que, dans tous les cas, « l'interaction verbale constitue l'axe essentiel de l'analyse d'un dialogue ».

La conversation, quant à elle, est perçue comme « un type particulier d'interaction » (J. Moeschler, 1985, p. 14), c'est-à-dire « l'interaction verbale, mais toute interaction (c'est-à-dire l'interaction non verbale) ne relève

⁶ « Dialogale », parce que l'interaction implique l'existence d'au moins deux locuteurs et « dialogique », parce qu'elle implique au moins deux énonciateurs (Kerbrat-Orecchioni, 1991, p. 11).

pas de la conversation » (J. Moeschler, 1985, p. 14). Par ailleurs, « une conversation, s'inscrivant dans une interaction verbale, présuppose l'existence d'au moins deux participants » (J. Moeschler, 1985, p. 15).

L'approche interactionnelle s'appuie surtout sur le discours "co-produit", c'est-à-dire le discours produit collectivement, avec réaction immédiate de l'allocutaire. Elle porte un intérêt particulier à des « unités de plus en plus larges » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 9) et intègre les « théories pragmatiques au champ de la linguistique », sous leurs deux versants essentiels, à savoir : la linguistique de l'énonciation et la théorie des actes de langage.

Pour éviter toute équivoque, quelques précautions terminologiques relatives à l'emploi de certains concepts-clefs s'imposent, du fait qu'il existe une panoplie de terminologies. Pour nous, les termes *locuteur*, *émetteur*, *destinateur*, *énonciateur*, *auteur*, *scripteur* d'une part, et *interlocuteur*, *allocutaire*, *auditeur*, *récepteur*, *destinataire*, *co-énonciateur* d'autre part, seront employés indifféremment. Nous tenons à préciser que le terme *interlocuteur* employé au singulier renvoie au récepteur et qu'employé au pluriel, il évoque à la fois à l'émetteur et au récepteur, partenaires de la communication. Concernant la *situation de communication* et la *situation d'énonciation*, nous utilisons également les deux vocables sans distinction.

2. Denotatum situationnel de l'indice « tu »

L'indice « tu » est une partie de langue non prédicative (G. Moignet, 1981) vide de toute représentation sensible hors contexte. Sa référence n'est pas « conçue comme un donné immédiat du réel » (J. Dubois et al., 2002, p. 405) ; elle est purement situationnelle et varie en fonction du contexte du discours et de la situation d'énonciation. Cette propriété « d'embrayage » au contexte et à la situation fait de l'indice « tu » un « embrayeur »⁷ ou « déictique cotextuel » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1980) privé de référent stable.

Indice de base d'évocation du système d'adresse dans la situation de communication, le pronom personnel « tu » permet de poser l'interlocuteur en vis-à-vis dans le processus interactionnel de l'acte de parole.

Dans les unités de la chaîne discursive ci-après, le destinataire singulier est identifié grâce à l'emploi de cette marque formelle (*tu*) et de ses variantes discursives '*te*', '*toi*' :

⁷ Nous empruntons ce terme à R. Jakobson, (1963, p. 176) (cf. Essai 9 : « les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe ». Cet essai est la traduction de « Shifters, verbal categories and the Russian verb », *Russian Language Project*, Department of Slavic Languages and Literatures, Harvard University, 1957. Les parties 1 et 2 sont un résumé de deux communications internationales faites par Roman Jakobson en 1950 - « les catégories verbales », Société Genevoise de Linguistique et « Overlapping of code and message in language », University of Michigan.

(1) L1 comment **tu** as vu la façon que Marcelo a joué (R34)

(2) L1 cher ami bonjour - c'est **ton** ami bien-aimé Badinga qui **te** parle en ce moment-ci (...) je suis désolé pour **toi** qui viens de le manquer (Po5)

(3) Paris **tu** es la ville que j'admire beaucoup (Ce21)

Dans l'énoncé R34, la marque '*tu*' renvoie à l'allocutaire effectif ou encore au destinataire direct⁸, lequel est visé par l'énonciation en cours. Ce pronom personnel utilisé cible directement le destinataire, partenaire de la relation d'allocution. En outre, nous avons un récepteur anonyme dans l'énoncé Po5. Dans son monologue, le destinataire s'adresse à un destinataire absent et inconnu, dans la mesure où les pronoms personnels *te* et *toi* ne renvoient pas immédiatement à un allocutaire pointé par le discours en cours. Malgré le caractère dialogal du discours, les marques de l'altérité '*tu*', '*toi*' et le style épistolaire adopté par le locuteur, le récepteur reste fictif, car il n'a pas de vie attestée comme telle. Le locuteur s'adresse à un récepteur qu'il a créé dans son idéogénèse⁹, à une image idéale d'ami : cet allocutaire est donc construit mentalement au cours de l'activité discursive. Enfin, l'énonciateur de l'énoncé Ce21 s'adresse à la ville de Paris (objet inanimé, non parlant) comme s'il s'agissait d'un être doué de parole. Usant du vocatif, l'énonciateur interpelle (par le jeu de la personnification) la ville de Paris pour laquelle il a beaucoup d'admiration. Ce faisant, il érige cette ville en « sujet linguistique » (D. Maingueneau, 1999, p. 24) à travers son énonciation, la désignant comme destinataire du message.

3. Le « tu » générique

On dit d'un mot qu'il est générique (ou qu'il a un sens générique) quand il sert à dénommer une classe naturelle d'objets dont chacun, pris isolément, reçoit une dénomination particulière (J. Dubois et al., 2002, p. 217). Le sens générique de l'indice « tu » présuppose un effet de généralisation applicable à un sujet universel représenté particulièrement par le pronom multiréférentiel « on ».

Le sous-corpus écrit présente un usage abondant d'un « tu » à valeur générique impersonnelle, propre à l'oral spontané :

⁸ Le destinataire direct est « celui que le locuteur considère explicitement » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1986, p. 131).

⁹ Les termes *lexigénèse*, *chronogénèse*, *morphogénèse* et *idéogénèse* appartiennent à la psychomécanique du langage et, partant, à la linguistique guillaumienne (cf. G. Moignet, 1981, J. Cervoni, 1992). En effet, l'*idéogénèse* est une opération « par laquelle l'esprit isole du pensable une notion particulière. C'est à l'*idéogénèse* que chaque nom doit sa signification propre ». Elle renvoie donc à la formation mentale (Jean Cervoni, 1992, p. 31).

- (4) Mais sans livre **tu** ne peut pas decouvrir l'orthographe du mot (ARE 664)
- (5) Avec ce travail **tu** es bien payé (Ca20)
- (6) Quant **tu** es journaliste il y a beaucoup des choses que **tu** peut informé au population (Ca31)
- (7) Dans le livre **tu** peu decouvert les bonnes choses (Ar 355)
- (8) Mais dans le monde traditionnel si **tu** n'allais pas aux champs, **tu** peux pas manger (Cd3)

Un examen minutieux de ces énoncés nous amène à dire qu'en employant le « tu » générique, les apprenants personnalisent des « énoncés impersonnels » (D. Maingueneau, 1981, p. 16). Dans ces énoncés à valeur générale en effet, les apprenants ont substitué un « *tu* » au sujet universel représenté particulièrement par le pronom indéfini « *on* ». Puisque le « *tu* » générique commute dans ce contexte avec le pronom « *on* », il peut donc être aisément substitué par ce dernier. Les apprenants mobilisent ce procédé pour insérer le lecteur ou le co-énonciateur (représenté ici par l'enseignant) dans l'énoncé, pour l'intéresser et maintenir une relation vivante avec lui à l'intérieur de l'énoncé (écrit) qui, au demeurant, est général : cette relation est ainsi favorisée grâce à la situation d'énonciation.

Tout se passe comme si, par le « tu » générique, le lecteur était constitué en partie prenante du procès. Par conséquent, cette présence du « tu » générique dans les énoncés écrits est la manifestation d'un symptôme de l'oral ou encore une "contamination" de la parole parlée, dans la mesure où cet emploi est une caractéristique de l'oral. Dû à l'influence de l'oral, l'emploi du « tu » générique s'est généralisé en contexte d'apprentissage, quel que soit le niveau lectal de l'apprenant, car il fait désormais partie des "habitus", mieux encore du « lecte des apprenants » en tant qu'organisation du système linguistique des apprenants, répondant à une organisation interne, saisissable par la minutie de l'observation linguistique.

4. Enallages des indices cotextuels

L'enallage (concept d'origine rhétorique) renvoie à l'utilisation à la place de la forme grammaticale attendue d'une d'autre forme qui en prend exceptionnellement la valeur (J. Dubois et al., 2002, p. 178).

On parle d'enallage d'indices cotextuels lorsqu'un déictique cotextuel est employé en lieu et place d'un autre : c'est donc le remplacement d'un indice personnel par un autre en situation de discours. Les énoncés oraux et écrits suivants présentent ces cas d'enallages d'indices de l'interlocution non prédicative :

(9) on nous a dit d'aller voir les noms - si **tu** vois ton nom - **tu** pars entrer dans la classe - moi j'ai vu mon nom - on est parti dans la classe (R16)

(10) Quand y a un probleme on **t'**appele au telephone (Ca40)

(11) Ce metier de magistrature me plais souvent. **Tu** pourra defendre le pays et des crimes qui ne sont pas tolérer dans le pays (Ca44)

(12) L2 est-ce que les chauffeurs ont pitié de nous - nous les /// nous les gens qui paient - est-ce qu'ils ont vraiment pitié de nous - ils ont même pas pitié - - donc la majorité on peut dire que les accidents qui se fait - c'est à leur faute (...) il faut qu'il(s) conduit quand même bien les vies des gens - donc **tu** veux assassiner tout le monde-là à cause de cent cinquante (R38)

(13) Si **tu** n'a pas de metier le mari va se moquer de **toi** (Ca27)

(14) Grâce au livre **tu** peut montré ta femme et tes enfants a bien lire (Aq619)

(15) Pendant la guerre nous avons souffert, il faut que **tu** donne d'abord de l'argent avant de traverser un territoire (Ca16)

Dans ces énoncés, les énoncés concernent particulièrement l'indice personnel « *tu* » et ses variantes « *te* », « *toi* ». L'indice « *tu* », dans l'énoncé R16, est employé en lieu et place de l'indice « *je* »¹⁰, qui correspond au locuteur, puisque le récit le concerne. Employé donc à la place du pronom¹¹ « *je* », ce pronom, similaire au « *tu* » générique, est aussi très fréquent dans le discours oral. L'indice « *tu* » renvoie ici au locuteur qui a effectivement subi cette expérience, car le discours porte sur un fait qu'il a lui-même vécu (*tu* = *je*). Il en est de même des énoncés Ca40 et Ca44 où les indices « *t'* » et « *tu* » sont employés en lieu et place de l'indice « *je* », du fait que le message est centré sur le locuteur lui-même. Dans l'énoncé R38, nous relevons aussi un emploi décalé de l'indice « *tu* » parce que employé à la place de l'indice « *ils* », qui anaphorise le terme '*chauffeurs*' (*tu* = *ils*). Dans Ca44 et R38 cependant, le « *tu* » peut aussi s'interpréter comme étant un « *tu* » générique.

L'indice « *tu* » dans l'occurrence Ca27 se substitue au pronom « *elle* », qui reprend à son tour le vocable '*la femme*' (vs *mari*), puisque ce message est adressé à cette dernière : le pronom « *tu* » équivaut ici à « *elle* ». Dans Aq 619, le pronom « *tu* » est employé en lieu et place de « *il* » (*tu* = *il*), substitut de '*l'homme*' qui assume à la fois le rôle de *mari* et de *père* (vs *femme*, *enfants*) dans le foyer. L'indice « *tu* » remplit l'office du pronom « *nous* » dans la production discursive Ca16 », renvoyant ainsi au scripteur et à de tierces

¹⁰ Le pronom « *tu* » peut aussi, dans ce contexte, remplacer le pronom « *il* », anaphorique du syntagme nominal '*un élève*'.

¹¹ C'est avec beaucoup de réserve que nous utilisons ce terme de pronom dans le cadre de l'interlocution à cause de son sens étymologique (pronomen = à la place du nom). Dans ce contexte, il n'y a pas substitution à proprement parler, mais une simple évocation du destinataire.

personnes (tu = nous) : ce pronom de deuxième rang du paradigme flexionnel (amplifié) implique, de façon dramatique, le lecteur (G.-D. de Salins, 1996, p. 25). Toutefois, le « *tu* » utilisé dans R16 peut être également perçu comme relevant du discours indirect libre. La substitution contextuelle du vrai pronom par le « *tu* » générique est une stratégie d'implication de l'allocutaire/lecteur dans l'argumentation du *JE* qui transforme une expérience personnelle en une espèce d'expérience commune partagée.

Dans les énoncés-occurrences analysés, le déictique cotextuel « *tu* » effectue son point d'ancrage sur un point de « référence décalé » par rapport aux coordonnées énonciatives effectives. L'unité déictique « *tu* », qui s'organise normalement en fonction de l'actant de deuxième rang singulier, vient graviter, par énullage, autour d'un autre actant grammatical (je, nous, il(s), elle), faisant place, sémantiquement, à celui-ci. Il sied de souligner que ce procédé de « dérapage paradigmatique » relève d'un français mésolectal¹² non homogène et codifié.

Nous pouvons alors résumer ces différents cas d'énullages dans le tableau suivant :

Enallage	Fonction sémantique contextuelle (signification)	Occurrences
tu	je (= locuteur)	R16
t', tu	Je (= scripteur)	Ca40 et Ca44
tu	ils (= chauffeurs)	R38
tu, toi	elle (= la femme, en tant qu'épouse)	Ca27
Tu	il (= l'homme, en tant que mari et père de famille)	Aq 619
tu	nous (= locuteur + non locuteur ou je + non-je)	Ca16

Tableau 1 : Cas d'énullages

5. Le déictique cotextuel « vous »

L'univers du déictique cotextuel « vous » en tant qu'indice de l'interlocution non prédicativée englobe les valeurs de la démultiplication ou de l'amplification des actants de l'acte de parole, des effets de sublimation du pluriel évoquant la singularité dans le « vous » dit de politesse et des effets de sens d'appartenance renvoyant à l'interlocuteur.

¹² Le mésolecte est le niveau moyen de l'expression de la langue par opposition au basilecte et à l'acrolecte. Le français mésolectal est le français moyen, celui pratiqué par les élèves du secondaire (premier et deuxième cycles).

5.1. Le « vous » pluriel et le « vous » amplifié

Un destinataire pluriel et un destinataire amplifié sont repérés dans les énoncés-occurrences suivants à travers la marque linguistique « vous », qui désigne un groupe de personnes dont le locuteur est exclu :

(16) J'ai dit à ses sœurs mais pourquoi **vous** me dites ça (Po7)

(17) L1 s'il **vous** plaît - je peux **vous** poser les questions (R36)

(18) **vous** allez payer à ses parents quatre cent mille (D5)

La marque linguistique « vous » exprime ici un ensemble de personnes auxquelles le locuteur s'adresse. Dans l'occurrence Po7, le pronom personnel « vous » renvoie aux sœurs d'un protagoniste délocutionnaire (évoqué et exclu du système de l'interlocution). Dans la séquence R36, le déictique vous désigne les condisciples du locuteur, auxquels celui-ci s'adresse. La forme linguistique *vous* correspond, dans les deux énoncés, à un « tu » pluriel (C. Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 41) : c'est un « vous » collectif et purement déictique. Dans ces énoncés, le pronom personnel « vous » mérite effectivement la dénomination de « deuxième personne du pluriel » parce que tous les allocutaires sont présents et qu'ils sont conçus comme une somme de « tu » : ce pronom équivaut ici à « tu + tu » au moins.

Dans l'énoncé D5, l'indice déictique employé est un « vous » amplifié, du fait que les récepteurs y sont impliqués avec des personnes absentes (mais repérables à partir des éléments anaphoriques identifiés en amont dans la base de donnée : nous trouvons *l'oncle militaire* qui torturerait le locuteur, *la sœur de Marcel* qui était malade et les *autres membres de la famille* (absents) qui étaient impliqués dans cette torture. Cette forme linguistique, méritant le nom de personne amplifiée, correspond ici à la formule *tu/vous + il(s)/elle(s)*. Dans cette perspective, le « vous » n'est plus vu comme un vrai pronom pluriel puisqu'il inclut de tierces personnes (des éléments cotextuels).

5.2. Le « vous » de politesse

L'indice « vous » dans ce contexte de vousoiement réfère à un objet identifié comme unique dans la situation d'énonciation. Considérons les énoncés ci-dessous, où le pronom personnel employé est adressé à un récepteur unique :

(19) Dans les lignes suivantes je **vous** en direz plus (Ca1)

(20) cher père bonjour - je ne saurais comment exprimer la joie qui m'anime en **vous** écrivant cette lettre (Po2)

Le pronom « vous » employé ici désigne par le vousoiement une seule personne (l'enseignant, le papa du locuteur), le récepteur intentionnel du message. Il sert à marquer la distance socio-discursive entre l'émetteur et le récepteur. Appelé « vous » de politesse, « vous » de respect et de considération

sociale, ce pronom est utilisé par l'émetteur en éloignement ou en distanciation de « *tu* » : le pronom « *vous* » y est donc perçue comme une marque de respect, de considération et de politesse.

Dans l'énoncé Ca1, le choix de la forme « *vous* » par l'apprenant-scripteur est imposé par le cadre scolaire et par le contrat didactique qui lie les deux partenaires de la communication (l'enseignant et l'élève). Par conséquent, l'apprenant emploie l'indice « *vous* » parce qu'il n'appartient pas à la même sphère de réciprocité que l'enseignant. Dans le même énoncé, l'apprenant-scripteur utilise le déictique « *vous* » comme s'il s'agissait d'un discours oral ; il place le destinataire dans un circuit d'échange direct, le conçoit comme un interactant simultané, oubliant qu'il s'agit là d'une situation de communication différée ou indirecte¹³ : le récepteur, qui correspond à l'enseignant, est malheureusement absent et non-loquent.

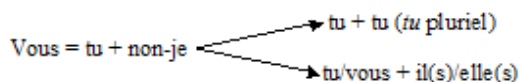
Dans Po2, qui est un discours épistolaire, l'apprenant-locuteur ne devrait normalement pas voussoyer son père du fait qu'ils sont membres d'une même famille, même s'ils ne sont pas de la même génération¹⁴. Il s'instaure entre l'enfant et le père une familiarité, mieux encore une privauté. C'est donc le pronom « *tu* » qui conviendrait dans ce contexte. Toutefois, il peut arriver que l'enfant voussoie un de ses parents dans certains milieux (surtout institutionnels) et qu'il le tutoie dans d'autres (à la maison ou hors du cadre formel ou institutionnel). Enfin, disons que l'apprenant a respecté la « loi de convenance », celle qui consiste à adoucir la brutalité des propos dans certaines circonstances du discours et pour des raisons de politesse.

Dans les deux cas d'emploi du pronom « *vous* », la relation enseignant-élève et parent-enfant est verticale ; il s'instaure *ipso facto* une relation de hiérarchie. Nous notons encore, dans les deux énoncés, une sorte d'énallage du nombre car il s'agit là d'un « *vous* » cachant une singularité interne.

La substance situationnelle de l'indice cotextuel « *vous* » peut être présentée dans les modélisations suivantes :

¹³ Le destinataire, qui est l'enseignant-lecteur, ne partage ni la même situation spatiale ni la même situation temporelle avec le destinataire (l'apprenant), car il s'agit d'une production écrite. Dans cette situation d'énonciation, les deux actants sont alors placés dans un cas de communication différée, à l'instar de l'échange épistolaire. Comme l'évaluation est écrite, la réponse sera aussi différée. En plus, la règle voudrait qu'il y ait réponse par le même canal (remarques, régulation pédagogique, annotations sur la copie).

¹⁴ Généralement, les membres d'une même famille se tutoient, même s'ils n'appartiennent pas à la même génération (C. Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 48).



Modélisation 3 : Pluralité et amplification



Modélisation 4 : Singularité interne du « vous » de politesse

6. Déterminants/pronoms possessifs renvoyant à l'interlocuteur

L'étude des marques de l'interlocuteur ne se limite pas seulement aux embrayeurs « tu », « te », « toi » et « vous », elle concerne aussi les « possessifs » ou catégories d'expression de l'appartenance (D. Maingueneau, 1999, 23). Le Déterminant possessif a la propriété d'ordination paradigmatique qui le met en adéquation interlocutoire avec des déictiques cotextuels. Considérons les énoncés suivants :

(21) mon amie j'étais très content pour **ta** manifestation (Cb11)

(22) tu devra laver **tes** habit toi-même (Ce6)

(23) après vous voulez chasser **votre** enfant (R12)

(24) je jouis d'une santé ainsi que toute ma famille - mais j'ignore **la tienne** (Po2)

Les déterminants et pronom possessifs employés ici ont une valeur déictique, car ils renvoient à l'interlocuteur. Les déterminants possessifs de deuxième personne « ta », « tes » et « votre » équivalent à « la manifestation 'de toi' », « les habits 'de toi' » et « l'enfant 'de vous' » :

Dét./pron. possessifs	Equivalence déictique
ta manifestation	la manifestation « de toi » ¹⁵
tes habit (sic)	les habits « de toi »
votre enfant	l'enfant « de vous »
la tienne	la santé « de toi »

Tableau 2 : Valeur déictique interlocutoire des déterminants/pronoms possessifs

¹⁵ Il est naturellement rare d'entendre une telle construction (même dans la parlure la plus courante). Cette construction et toutes les autres de ce genre relèvent d'une pure manipulation métagrammaticale pour illustrer les propriétés sémiques interlocutoires rattachées à leur sémantèse de possession.

Ces déterminants/pronom possessifs représentent effectivement la synthèse des déterminants minimaux précis « *la* », « *les* », « *l'* » et des pronoms plérotropiques¹⁶ « *toi* », « *vous* », qui assument la fonction de complément déterminatif introduit par la particule de complémentation ou le mot de liage « *de* ».

Le pronom possessif « *la tienne* » employé dans Po2 est formé du déterminant minimal précis « *la* » et suivi de la forme de l'adjectif « *tienne* », qui renvoie à la personne de l'allocutaire. Ce pronom possessif est ici un représentant ou un terme anaphorique (D. Maingueneau, 1999, p. 23) employé en lieu et place du groupe nominal « *ta santé* ». L'apprenant l'a utilisé pour éviter la répétition du syntagme nominal « *ta santé* », comme nous pouvons l'explicitier à travers la glose : « je jouis d'une santé ainsi que toute ma famille - mais j'ignore *ta santé* ».

Conclusion

La référence des marques formelles de l'interlocution elle est purement situationnelle et varie en fonction du contexte du discours et de la situation d'énonciation. Cette propriété de connectivité au contexte et à la situation fait de l'indice de l'interlocution un déictique cotextuel privé de référent stable. L'interlocuteur surgit dans l'énoncé à travers l'indice « *tu* » et ses variantes formelles discursives « *te* », « *toi* ». Il est l'indice de base d'évocation du système d'adresse dans la situation de communication en ce qu'il permet de poser l'interlocuteur en vis-à-vis dans le processus interactionnel de l'acte de parole. Cet indice peut se démultiplier dans l'univers déictique interlocutoire et générer l'indice cotextuel « *vous* » qui permet d'amplifier les actants les actants de l'acte de parole. Un effet de sublimation du pluriel ramène cet indice dans la zone de singularité du « *tu* » dans le « *vous* » dit de politesse.

Les valeurs attachées à l'univers déictique cotextuel de l'interlocution se résument en termes d'emploi générique, d'énallages des indices cotextuels, de cotextualité de la marque formelle « *vous* » et d'interprétation déictique interlocutoire des déterminants/ pronoms possessifs (par une manipulation métaграмmaticale permettant d'illustrer les propriétés sémiques interlocutoires rattachées à leur sémantèse de possession.

¹⁶ La plérotropie est une propriété du pronom tonique à supporter le détachement syntaxique par rapport au pivot prédicatif (noyau verbal). Elle s'oppose à la mérotropie du pronom conjoint (G. Moignet (1981). La dicotomie plérotropique/mérotropique ou ontique/existential évoque les dicotomies tonique/atone, fort/faible, disjoint/conjoint dans la catégorisation des propriétés grammaticales des pronoms gradables.

Bibliographie

- BEDARD Édith et MAURAI Jacques, 1983, *La norme linguistique*, Canada-Québec, Gouvernement du Québec.
- BLANCHET Alain, 1991, *Dire et faire dire : L'entretien*, Paris, Armand Colin, Collection « U - Série Psychologie ».
- CERVONI Jean, 1992, *L'énonciation*, Paris, P.U.F., 2^e édition, Collection « Linguistique nouvelle ».
- DE SALINS Geneviève-Dominique, 1996, *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE*, Paris, Les Éditions Didier.
- DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste, MEVEL Jean-Pierre, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas
- GOBBE R., 1980, *Pour appliquer la grammaire nouvelle 1 : Morphosyntaxe de la Phrase de base*, Paris-Gembloux, Editions J. Duculot.
- JAKOBSON Roman, 1963, *Essais de linguistique générale*, traduit de l'anglais et préfacé par Nicole Ruwet, Paris, Editions de Minuit, 2003, Nouvelle édition.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1986, *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1990, *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin, Tome I.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1992, *Les interactions verbales*, Tome 2, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1975, *Les Encyclopédies du savoir moderne : Le langage*, Paris, CEPL.
- MAINGUENEAU Dominique, 1981, *Approche de l'énonciation en linguistique française : Embrayeurs*, « Temps », Discours rapporté, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique, 1999, *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 2^e édition.
- MOESCHLER Jacques, 1985, *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.
- MOIGNET Gérard, 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- MOUNIN Georges, 1975, *Linguistique et philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France.